



# OLYMPIADES DE LA FRANCOPHONIE

Ministerul Educației Naționale

Colegiul Național „Petru Rareș“

Str. Ștefan cel Mare 4, 610101 Piatra-Neamț,

jud. Neamț

Tel: +40 (233) 213751

Mobil: +40 (752) 016616

Fax: +40 (333) 810588

E-mail: [director@cnpetrurares.ro](mailto:director@cnpetrurares.ro)

Web: [www.cnpetrurares.ro](http://www.cnpetrurares.ro)

CONCOURS NATIONAL  
DE CRÉATION LITTÉRAIRE FRANCOPHONE  
POUR LES ÉLÈVES

## Règlement du concours - 2014

### Concours de littérature

**Article 1 :** Le présent concours littéraire est organisé sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale, du Lycée « Petru Rareș » de Piatra-Neamț, avec la participation de l'Association Roumaine des Professeurs de Français (filiale de Neamț), de l'Association *Le Roannais – Piatra-Neamț* de Roanne, France et de l'Association *Piatra Neamț – Roanne*, de Piatra Neamț, des unités d'enseignement secondaire de Roumanie et de l'association ADIFLOR (association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues), donatrice des récompenses littéraires de ce concours.

**Article 2 :** Le concours est ouvert aux élèves de collège et de lycée âgés de 12 à 18 ans.

**Art. 2 bis :** Les professeurs qui ont des élèves participants et qui seront primés trouveront leurs noms spécifiés sur le diplôme de leurs élèves.

**Article 3 :** Le candidat rédigera un texte en prose en français, avec le titre:

### Il était une fois...

**Article 4 :** Le texte sera une composition originale, en français. Il sera dactylographié et ne dépassera pas deux pages A 4, agrafées et numérotées (Times New Roman, 12, interlignes 1,5). Le texte ne sera pas signé, mais il aura, sur la page de titre, un mot de passe. Ce mot de passe apparaîtra obligatoirement sur la fiche de données personnelles, séparée du texte de la composition.

**Article 5 :** Sur une fiche de données personnelles, séparée de la composition, le participant devra mentionner obligatoirement en majuscules: le mot de passe qu'il a mentionné sur la page de titre, le nom, le prénom, la date de naissance, l'école de provenance, la localité, le département, l'adresse (postale et e-mail), le nom du professeur coordonnateur, l'adresse de contact du professeur (adresse postale et e-mail). Ces données sont obligatoires. L'envoi sera collectif, une seule enveloppe avec toutes les compositions d'une école.

**Article 6 :** Les compositions reçues sur l'adresse du Lycée « Petru Rareș » de Piatra Neamț seront lues, discutées et appréciées et on sélectionnera 40 ou 50 (maximum) compositions qui seront envoyées en France.

**Article 7 :** La sélection finale sera faite en France. Un jury français élu par l'Association *Le Roannais Piatra Neamț*, désignera le/les lauréats. Le jury aura toute la responsabilité des décisions sur les résultats et ces décisions ne pourront nullement être contestées. Le texte lauréat sera sélectionné par le jury français. Le lauréat, accompagné par son professeur, recevra son prix à Piatra-Neamț (des livres et 100 euros), fin mai 2014, en présence des partenaires roumains et français. Les professeurs qui auront coordonné le travail des élèves recevront 10 livres.

**Les 3 meilleures compositions seront récompensées comme suit : 1<sup>e</sup> : 100 € et 10 livres, 2<sup>e</sup> : 50 € et 5 livres, 3<sup>e</sup> : 25 € et 5 livres. Il est spécifié qu'un prix spécial de 50 € et 5 livres sera attribué à la meilleure copie du Neamț, sauf si celle-ci se trouve déjà primée dans les 3 premières citées précédemment.**

**Article 8 :** La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. Les lauréats autorisent la publication de leurs textes dans la revue « Flori de munte » du lycée « Petru Rareș » de Piatra Neamț.

**Article 9 :** Les compositions seront envoyées, accompagnées par la fiche personnelle, sur l'adresse du lycée « Petru Rareș » de Piatra Neamț, jusqu'au **28 mars 2014**, avec la mention **POUR LE CONCOURS OLYMPIADES DE LA FRANCOPHONIE**. Les résultats seront annoncés **fin avril 2014** sur le site du lycée « Petru Rareș » et aux professeurs des élèves, par e-mail.

**Article 10 :** La date de la remise des prix et le lieu seront annoncés sur le site du lycée « Petru Rareș » et, personnellement, aux gagnants par les responsables du concours. Les autres participants recevront des diplômes, qui seront envoyés à l'inspecteur de français du département des participants. Les informations concernant le concours se trouvent aussi sur le site [www.cnpetrurares.ro](http://www.cnpetrurares.ro).